MAIRIE delwgaule ARRONDISSEMENT de Contor Du nij b quatre Secundre _ an 1800, à bis hours du Montine ACTE DE NAISSANCE de Jean lour A lane is alagarde - la pour of - ali houres duloin The de Jauque Chomas Lattwalen et de Manie Hagdelune alwen Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Megdarlin . Sur la déclaration à moi faite par Promier tomin , gozepto gow School fullwaten age swany our and Second temoin, power prouse and de lung to in and fut Tour howen affect formen Rivent , les déclarant et témoins , signés vous re le lavoir. Constate, soivant la loi, par moi Koni Serman Domban ulgeral and maire dela garille - remplissant les fonctions d'efficier public, et lecture du présent Aste a été dounée à la partie déclarante et aux témoi 2.3. oulance constitution. No 16 Acts DE NAISSANCE de l'Eurie hote hebour no infue arelian to gourel buil Tille begine de goseph fultiont une or deffective gavary Il a été vérifié que l'enfant est du sete fermisin. Sur la déclaration à moi faite par Le al gozeph rebout Premier temoin, autouse allare gattwalene age de guaracele bent aut Second tomoin Newry Macon, But age as Ving I in air Com here entitle parte Etwont, les de arant et témoins, signéespour melefacou. Constats, suivant la loi, par moi donis Berneau aubau maire delugare remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux téme

MAIRIE de la gaule ARRONDISSEMENT do Coulor Du Touch Liph Drembre an 1809, about houred du montes. ACTE DE NAISSANCE da Monie Cherese sutore Cours no a lay coule _ 10 Jungle quater by carant a long heure du Malar Bite lightrue de quan more collevateur Dave et de Marie frances le panfre Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Promier temoin , Jean Sernaw grampe fullwatere suge in Fruit un un C. Second temoin , 40148 falset age so ving but and marchal ferrant. Econt, les déclarant et témoins, signée pou role favoire Constate, soivant la loi, per moi Louis Bernaud aubau alphan maire delaquelel remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Ablo a été donnée à la partie declarante et aux témoins. L. Banban el MAIRIE delagarde ACTE DE NAISSANCE de et d Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Sur la déclaration à moi faite par Premier témoin, Second témolo . Et ont , les déclarant et témoins , signé Constaté, suivant la loi ; par moi remplissant les fonctions d'officier public ; et lecture de présent Acte à été donnée à la partie déclarante et aux témoins,

N.º